



ASSEMBLEE NATIONALE PARLEMENT DES ENFANTS

AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOS ET VIDEOS
PAR L'AUTEUR DE CELLES-CI

A l'occasion de la préparation du Parlement des enfants, vous avez réalisé des photographies ou des vidéos d'une classe dans l'établissement scolaire suivant :

Nom :Classe :

Adresse :

L'enseignant de la classe souhaite mettre en ligne ces documents sur le site www.parlementdesenfants.fr publié par l'Assemblée nationale. Cette publication ne peut se faire sans votre accord.

Je soussigné(e) Nom :Prénom :

Adresse :

autorise à titre gracieux, pour une durée de cinq ans,

l'enseignant (nom de l'enseignant) (prénom de l'enseignant)

à mettre en ligne pendant 5 ans sur le site www.parlementdesenfants.fr publié par l'Assemblée nationale :

mes photographies, références.....

mes vidéos, références.....

réalisées dans le cadre du projet pédagogique « Parlement des enfants » mené en classe.

L'enseignant conservera cette autorisation et s'engage notamment :

- à ne mettre en ligne aucune information nominative permettant d'identifier les personnes représentées, et notamment leur identité (nom, etc.)

- à ne pas dénaturer ou détourner de son contexte ce document, à ne pas mettre de légende ou de commentaire pouvant porter atteinte à la réputation et à la vie privée des enfants.

J'ai noté que le droit d'accès et de rectification à ces documents pourra être effectué auprès de :

Service de la Communication et de l'information multimédia de l'Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP
parlement-enfants@assemblee-nationale.fr

Fait à, le

Signature :